



**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
27 SEPTEMBRE 2021 À 08H30 – HÔTEL DE VILLE DE TOURNAI**

Huis clos

Séance publique

Point 2. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver le compte-rendu de la séance du 31/08/2021.

Point 3. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021.

Point 4. Clé de répartition pour les dotations communales de 2022.

Ce point propose au conseil de zone de fixer les dotations communales à la Zone de Secours Wallonie Picarde pour l'exercice 2022.

Point 5. Budget 2022.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver le budget 2022.

Point 6. Convention service ambulancier - aide médicale urgente.

Ce point propose au conseil de zone d'autoriser la signature de la convention service ambulancier - aide médicale urgente pour la collaboration avec l'Etat belge en matière d'aide médicale urgente pour l'exercice 2022.

Point 7. Sous-location de bureaux du siège social - Approbation du contrat.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver la signature du contrat de sous-location d'une partie de l'espace de travail du siège social de la Zone de Secours à l'IMSTAM, Intercommunale de soins de santé.

Point 8. Acquisition d'un véhicule de balisage via le marché conjoint interzones pour la fourniture et l'aménagement de véhicules de balisage.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver l'acquisition d'un véhicule de balisage et de recourir dans ce cadre au marché conjoint de fourniture et aménagement de véhicules de balisage, dont le pouvoir adjudicateur pilote est la Zone de Secours Hainaut-Centre.

Point 9. Recrutement au grade de secouriste-ambulancier non-pompier professionnel - Lancement de la procédure pour la création d'une réserve.

Ce point propose au conseil de zone de lancer une procédure pour la création d'une réserve de recrutement de secouristes-ambulanciers non-pompiers professionnels.

Point 10. Professionnalisation au grade de sapeur-pompier - Déclaration de la vacance de postes et usage de la réserve.

Ce point propose au conseil de zone de déclarer la vacance de 25 postes de sapeurs-pompiers professionnels et de faire usage de la réserve de professionnalisation au grade de sapeur-pompier arrêtée par la décision du collège du 21 juin 2021 pour pourvoir ces postes.

Point 11. Recrutement d'un assistant administratif - Déclaration de la vacance d'un poste et usage de la réserve.

Ce point propose au conseil de zone de déclarer la vacance d'un poste d'assistant administratif et de pourvoir ce poste en faisant usage de la réserve de recrutement d'assistants administratifs arrêtée par le collège de zone en séance du 16 novembre 2020.